



Le maire va se faire voter la protection juridique

Au milieu d'une poignée de sujets à l'ordre du jour du conseil municipal, ce soir au centre Maurin des Maures, la délibération n°8 devrait permettre au maire de Cogolin, Marc-Etienne Lansade, d'agir en justice.

Les élus seront invités à voter la protection fonctionnelle et juridique sollicitée par le premier magistrat, après qu'il a porté plainte auprès du procureur de la République.

Son courroux ? La révélation de ses conversations hallucinantes avec Nicolas Pattacchini, publiées par Var-matin et Le Canard Enchaîné.

Harmonie de façade

Sur ce coup, il n'a pas digéré de s'être fait avoir par plus malin que lui : confondu par ses propres mots qui jetaient un voile sur son engagement politique à Cogolin.

Les enregistrements surli-gnaient les tractations politiques en sous-marin, et le peu de considération qu'il plaçait en son équipe.

Ce mardi soir, en séance municipale, le maire Marc-Etienne Lansade, deman-



La protection accordée ce soir à Marc-Etienne Lansade mettra à la charge de l'administration tous les frais liés à la procédure juridique. (Photo J.-M. R.)

dera donc à sa majorité de voter en sa faveur.

Pouvait-il faire autrement ? Pas vraiment : s'il n'invoquait pas cette protection, ce serait reconnaître ouvertement qu'il n'a aucune confiance dans ses élus et que les enregistrements trahissent la réalité.

Après ces révélations en mars dernier, le maire avait, lors d'une réunion de crise, rassemblé ses troupes pour

calmer la tempête.

Mais les membres de sa majorité, éreintés dans les propos captés, ne sont plus dupes et vont lui mener la vie dure.

L'harmonie du dernier conseil est une façade, certains conseillers absents n'ayant même pas donné de procuration.

Ses colistiers ont également refusé dans un premier temps de participer aux pro-

chaines commissions municipales, pour signifier leur colère.

Ils devraient aller jusqu'au bout du mandat en 2020, mais dans quel état d'esprit ?

Malgré les apparences, aujourd'hui, Marc-Etienne Lansade est presque un homme seul au conseil de Cogolin.

N. SA.

Conseil municipal, ce mardi 15 mai, à 19 h 30, au centre Maurin des Maures.